

Date : 27/01/12

L'Etat monte à bord du Skylander de l'avionneur lorrain Geci



[afp.com/Jean-Christophe Verhaegen](http://afp.com/Jean-Christophe-Verhaegen)

PARIS - L'Etat s'apprête à investir 60 millions d'euros dans le projet d'avion de transport à hélices **Skylander** de l'avionneur français Geci, un nouveau bond en avant pour le plan de financement de l'entreprise lorraine qui a déjà engrangé cette semaine une commande prometteuse.

Il est prévu que l'Etat apporte 30 millions d'euros au titre du grand emprunt et 30 millions via une prise de participation du Fonds stratégique d'investissement (FSI), le bras armé public en matière d'acquisition, a-t-on appris auprès du conseil régional de Lorraine.

La région doit par ailleurs accorder ce vendredi une avance de trésorerie de 5 millions d'euros à Geci Aviation, actuellement confronté à un besoin de liquidités, a précisé une porte-parole.

Évaluation du site

Site du magazine hebdomadaire L'Express. Il met en ligne une partie de son édition papier ainsi qu'une actualité quotidienne sous forme de dépêches d'agences et d'articles de fond.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 406

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Interrogé par l'AFP, un porte-parole du FSI a confirmé les montants en question et indiqué que le fonds public "travaillait activement sur ce dossier", mais privilégiait "un schéma dans lequel entreraient également des investisseurs privés".

Les besoins de Geci pour boucler le financement du **Skylander SK - 105** - un nouvel avion de 15 mètres très robuste capable de résister à des conditions extrêmes - sont estimés à 100 millions d'euros, selon une source proche du dossier, ce qui laisse en principe encore 40 millions d'euros à lever auprès d'investisseurs privés.

Cette même source s'est montrée moins affirmative que la région lorraine, en soulignant que l'investissement de l'Etat "n'était pas finalisé" et que le feu vert du FSI restait nécessaire, même si cela pourrait être l'affaire de quelques semaines.

Nourries par des articles de la presse régionale lorraine, les rumeurs d'un bouclage du financement du programme **Skylander** s'étaient multipliées mardi et mercredi, contraignant Geci Aviation et sa maison mère Geci International à demander la suspension de leurs cours à la Bourse de Paris.

Car un renfort public s'avèrerait très appréciable pour le groupe, que sa faible trésorerie expose à un rachat à bas prix d'investisseurs privés.

Les titres des deux sociétés dirigées et fondées par l'homme d'affaires Serge Bitboul ont bondi de près de 30% avant leur suspension, également tirés par l'autre bonne nouvelle de la semaine, celle d'une importante commande en Russie.

Geci a confirmé mercredi avoir signé un protocole d'accord avec la compagnie russe Aviamost, qui porte sur l'achat de 40 **Skylander** avec également une option pour 260 autres appareils, de quoi remplir une partie importante de son objectif de 1.500 ventes d'ici 2030.

Au prix officiel hors option de 6,5 millions d'euros l'unité, la commande s'élèverait à 260 millions, voire 2 milliards d'euros si l'option était exercée. Geci a indiqué mercredi soir que la signature du contrat définitif était prévue au premier trimestre 2012.

Le Skylander SK - 105, un **bimoteur** léger, est conçu pour résister à des conditions extrêmes: d'allure et de conception robuste, voire rustique, capable de transporter 19 passagers ou près de 3 tonnes de fret, l'appareil a notamment pour qualité d'opérer sur des distances très courtes (600 mètres au décollage, 250 à l'atterrissage).

Le lancement du petit avion de transport de fret et de passagers, qui a bénéficié de plusieurs millions d'euros de subventions de la région Lorraine, serait bénéfique à l'emploi dans une zone de chômage élevé.

"Une telle décision relève avant tout d'un véritable choix politique pour dynamiser la région", a relevé vendredi le courtier Gilbert Dupont, qui anticipe un effet favorable pour le titre.

Le courtier note néanmoins que Geci devrait annoncer de fortes pertes la semaine prochaine à cause du coût du programme **Skylander** (2 millions d'euros par mois) et l'absence de vente de l'avion de surveillance de Geci, le F-406.

La cotation des titres du groupe doit reprendre le 1er février, au lendemain des résultats.

Par AFP